

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 juillet 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

2016 DAC 53 Subventions (14.000 euros) à deux associations au titre de l'aide aux événements artistiques et culturels à Paris.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 21 juin 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à deux associations ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 20 juin 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Les Complices de Nina 72, rue Emile Zola c/o Francis Ingrand 94260 Fresnes pour le festival Les Plans d'Avril présenté en mai 2016. 20649 ; 2016_01351.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 9.000 euros, dont 4.000 euros sur proposition de la mairie du 17e arrondissement est attribuée à l'association La Nuit comme en plein Jour 52, rue des Batignolles 75017 Paris pour le festival Les Rencontres de la Nuit présenté du 31 mai au 5 juin 2016. 30901 ; 2016_02161.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 14.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO